

Critères de sélection Pavillon Robert Lemaire

Conditions d'admission:

1. Homme de 25 ans et plus
2. Démontrer une stabilité ainsi qu'une autonomie dans la gestion : Activités de la vie quotidienne, santé mentale et physique et l'entretien des airs communes et de son unité de vie
3. Fournir une preuve de revenu actuelle et avis de cotisation de l'année précédente
4. Formulaire de demande dûment remplie
5. Adhérer et signer le code de vie
6. Avoir une demande active à l'OMHM et transmettre le numéro de dossier
7. Accepter de passer une entrevue de sélection
8. Recevoir l'approbation du comité de logement
9. Être en mesure de payer son loyer avec ou sans le service d'accompagnement budgétaire de la Maison du Père
10. Procédure signature de bail une fois accepté
11. Modifier votre adresse de résidence pour celle de Robert Lemaire

Conditions d'exclusion:

1. Refus de fournir les documents nécessaires à l'ouverture du dossier
2. Avoir une historique de non-paiement de loyer
3. Présenter des symptômes envahissants non-contrôlés néfastes à la stabilité résidentielle
4. Avoir des comportements de violence physique, harcèlement et intimidation auprès de la communauté
5. Perte d'autonomie importante sur du long-terme